

**Commune de
Vuillafans**

Procès-verbal du conseil municipal
du vendredi 10 juillet 2020

Date de convocation : 04/07/2020

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	13
Nombre de membres absents excusés :	2
Nombre de membres absents :	0

Le 10 juillet 2020 à 20 h 00, le Conseil Municipal de Vuillafans dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en lieu habituel, sous la présidence de Claude CURIE, Maire.

Membres présents : Claude CURIE, Bernard WOZNY, Rémi JEANNINGROS, Sylvie PERRET-GENTIL, Céline BOUVERET, Patrick CHANUSSOT, Marie-Thérèse CRETIN GUTH, Michelle HOUSER, Alain KIBLER, Stéphane MEREL, Olivier THOURIN, Benjamin DOLE, Yves GAMELON.

Absents excusés : Jean-Benoît LAMBERT (procuration à Stéphane MEREL), Anne-Lise BEOSINGER.

Absents :

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Céline BOUVERET est nommée secrétaire de séance.

M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'inscrire à l'ordre du jour de la convocation, une question supplémentaire, à savoir : (l'autorisation d'établir un contrat à durée déterminée pour Mme Catherine HALLER).

Le conseil à l'unanimité approuve le compte rendu du 26 juin 2020.

1°) – Election des délégués titulaires et délégués suppléants issus du conseil municipal pour les élections sénatoriales qui se tiendront le dimanche 27 septembre 2020

M. le Maire informe le conseil que suite au courriel reçu de la Préfecture du Doubs en date du 1^{er} juillet 2020, il est précisé que à la parution au Journal Officiel du décret n° 2020-812 du 29 juin 2020, portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs du dimanche 27 septembre 2020. Le conseil municipal doit désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants, le vote a lieu sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Se présentent en tant que titulaires :

- Claude CURIE
- Sylvie PERRET-GENTIL
- Yves GAMELON

Le conseil vote à bulletin secret à l'unanimité des membres présents les 3 délégués titulaires, soit : 14 voix pour (dont 1 procuration), 0 voix contre et 0 abstention.

Se présentent en tant que suppléants :

- Marie-Thérèse CRETIN GUTH
- Alain KIBLER
- Benjamin DOLE

Le conseil vote à bulletin secret à l'unanimité des membres présents les 3 délégués suppléants, soit : 14 voix pour (dont 1 procuration), 0 voix contre et 0 abstention.

2°) – Etablissement d'un contrat à durée déterminée pour Mme HALLER Catherine

M. le Maire informe que suite à la prolongation du congé pour longue maladie de la secrétaire de mairie en titre, Mme Isabelle CHABOD jusqu'au 25 novembre 2020, nous sommes dans l'obligation de procéder à la régularisation de la situation avec la secrétaire remplaçante Mme Catherine HALLER, en lui proposant un Contrat à Durée Déterminée du 1^{er} juillet 2020 au 25 novembre 2020, pour réaliser 17 h 30 par semaine de travail pour effectuer la tenue du secrétariat de mairie. L'intéressée percevra un traitement correspondant à l'échelon 07 du grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^e classe contractuel. Je précise également que nous aurons la possibilité de renouveler son contrat 2 fois de suite.

Le conseil vote à l'unanimité des membres présents soit : 14 voix, dont 1 procuration, pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Questions diverses :

- M. Rémy JEANNINGROS informe le conseil, que le club de foot « La Barèche » de LAVANS-VUILLAFANS souhaite nous racheter les poteaux et le filet du terrain de foot, après un tour de table Il est proposé de leur faire une offre de 200 euros pour l'acquisition de ce matériel.

Le conseil vote à l'unanimité des membres présents soit : 14 voix, dont 1 procuration, pour, 0 voix contre et 0 abstention.

- M. Olivier THOURIN nous fait part d'une plainte de M. David GASSER au sujet des Sapeurs-Pompiers du C.P.I de Vuillafans qui garent leurs véhicules devant son garage.

M. le Maire précise que le problème n'est pas nouveau, les pompiers en question ont déjà été prévenus deux fois. Il est décidé de voir avec l'adjudant Tanguy HUOT-MARCHAND de nouveau ce problème qui persiste, afin de solutionner définitivement ce dysfonctionnement avant d'aller plus loin dans la démarche.

L'ordre du jour étant épuisé le Maire clôt la séance.

Le Maire, Claude CURIE

BOESSINGER Anne-Lise	BOUVERET Céline	CHANUSSOT Patrick	CRETIN-GUTH Marie-Thérèse	CURIE Claude
DOLE Benjamin	GAMELON Yves	HOUSER Michelle	JEANNINGROS Rémi	KIBLER Alain
LAMBERT Jean- Benoit	MEREL Stéphane	PERRET-GENTIL Sylvie	THOURIN Olivier	WOZNY Bernard